2019
Présentation budgétaire
Séance du conseil d'arrondissement
Le 4 septembre 2018

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal

SOMMAIRE DE LA PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

3 L'a b c d'un budget
4 Définitions
5 Partage des responsabilités
6 Contexte
7 Orientations
8 Priorités budgétaires
10 Répartition du budget de dépenses
11 Budget de dépenses par activité
12 Répartition du budget de revenus
13 Budget des revenus locaux
14 Répartition des revenus locaux

PÉRIODE DE QUESTIONS

L' A B C D'UN BUDGET

QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

Le budget de fonctionnement sert à pourvoir les activités courantes de l'arrondissement :

- la rémunération
- les achats de biens et de services
- les contributions financières

CES ACTIVITÉS SONT FINANCÉES PAR :

- les transferts budgétaires déterminés par la Ville
- la taxe locale (espace fiscal)
- les revenus locaux

CADRE JURIDIQUE

- Le conseil d'arrondissement (CA) doit déposer un budget équilibré.
- Tout surplus est à l'usage exclusif du CA.
- Pour augmenter les services, le CA peut imposer une taxe locale.

DÉFINITIONS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Prévisions des dépenses des activités liées au fonctionnement normal de l'arrondissement qui ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie du citoyen. Ce sont des dépenses courantes, par exemple les salaires et les contributions financières aux organismes du territoire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

Prévisions des projets d'investissement dans le milieu de vie qui sont planifiés aux trois ans et révisés à chaque année. Par exemple, les travaux projetés se rapportant à des projets de réfection routière, d'infrastructures municipales, d'aménagement majeur de parcs ou de matériel roulant.

TAXE RELATIVE AUX SERVICES (ESPACE FISCAL)

Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu par le compte de taxes.

REVENUS D'ARRONDISSEMENT

Revenus provenant des divers services tarifés offerts par l'arrondissement, par exemple la vente de permis et de biens ainsi que la perception des pénalités et amendes prévues par la réglementation.

GESTION PERFORMANTE DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion performante des ressources humaines contient divers objectifs organisationnels, dont une cible d'optimisation de la rémunération. Les arrondissements sont invités à participer à cette optimisation qui équivaut à **1,5 %** de la masse salariale. Les économies ainsi générées demeurent à la disposition de l'arrondissement.

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

ARRONDISSEMENT
DE COMPÉTENCE LOCALE

- Les règlements d'urbanisme et la délivrance des permis et certificats d'occupation
- La collecte des matières résiduelles
- L'entretien des infrastructures locales (rues, aqueduc, etc.)
- L'organisation des activités sportives, culturelles et de loisirs
- L'entretien des parcs et des bâtiments sportifs, culturels et de loisirs
- Le soutien financier aux organismes de développement économique local, communautaire et social
- La communication avec les citoyens

VILLE DE MONTRÉAL
DE COMPÉTENCE CENTRALE

- Les grandes orientations d'urbanisme
- Les contrats de récupération et de collecte des matières résiduelles
- Le Service de police et le Service de sécurité incendie de Montréal
- Les axes routiers municipaux – réseau artériel élargi
- Le pouvoir de taxation et l'évaluation foncière
- La cour municipale
- Le transport en commun
- Les grands parcs, Espace pour la vie, le Quartier des spectacles, etc.
- La gestion de l'eau (aqueduc, usines d'épuration, etc.)
- Les contrats de déneigement et de transport de la neige

CONTEXTE

L'arrondissement présente un budget équilibré entre les revenus et les dépenses.

DÉFIS BUDGÉTAIRES

- L'indexation de **1.5 %** des transferts budgétaires déterminés par la Ville pour 2019 ne couvre pas l'augmentation réelle du coût des salaires et des contrats.
- La poursuite de la réforme du financement des arrondissements entraîne une diminution additionnelle de **44 300 $** du budget global de l'arrondissement.

ORIENTATIONS

- Limiter la hausse des charges fiscales au taux de l'inflation
- Efforts de rationalisation administrative de près de **500 000 $** par une gestion efficiente des ressources
- Renforcement de l'expertise interne en matière de circulation, de gestion immobilière et de conception des parcs
- Bonification du niveau de service :
  - Déneigement en priorité des débarcadères. Seront visés : écoles, CLSC et résidences pour aînés
  - Amélioration de la propreté et de l'embellissement

PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

- Déployer rapidement des mesures d'apaisement de la circulation aux endroits problématiques (arrêts, dos d'âne)
- Implanter la réduction de vitesse à 30 km/h sur les rues résidentielles et certaines rues collectrices
- Réduire la circulation de transit dans les quartiers résidentiels
- Réaliser une étude de la circulation aux abords de l'autoroute 40 et procéder à la mise en œuvre de certaines mesures
- Effectuer un suivi des mesures réalisées dans le cadre du Plan local de déplacement

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Poursuivre les investissements consacrés au réaménagement des parcs et des terrains sportifs
- Mettre aux normes les systèmes de réfrigération de l'aréna Saint-Michel
- Remplacer les systèmes de filtration des installations aquatiques
- Soutenir la mise en place d'une table de quartier dans Parc-Extension

PRIORITÉS BUDGÉTAIRES (SUITE)

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Réviser le Règlement de zonage de l'arrondissement
- Développer un plan local de prévention et de lutte à l'insalubrité des logements

ÉCONOMIE

- Soutenir les commerces de proximité
- Soutenir le développement économique pour l'ensemble de l'arrondissement
- Promouvoir la création d'associations de commerçants de type Société de développement commercial (SDC)

ENVIRONNEMENT

- Accroître la portée du programme de ruelles vertes
- Consolider la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire (9 logements et moins)
- Planter près de 1 000 arbres
- Soutenir les initiatives citoyennes de verdissement des espaces publics
- Déployer des mesures pour accroître la propreté et l'embellissement
- Offrir un programme de subvention pour l'achat de couches lavables

BUDGET DE DÉPENSES PAR DIRECTION 58 328 300 $

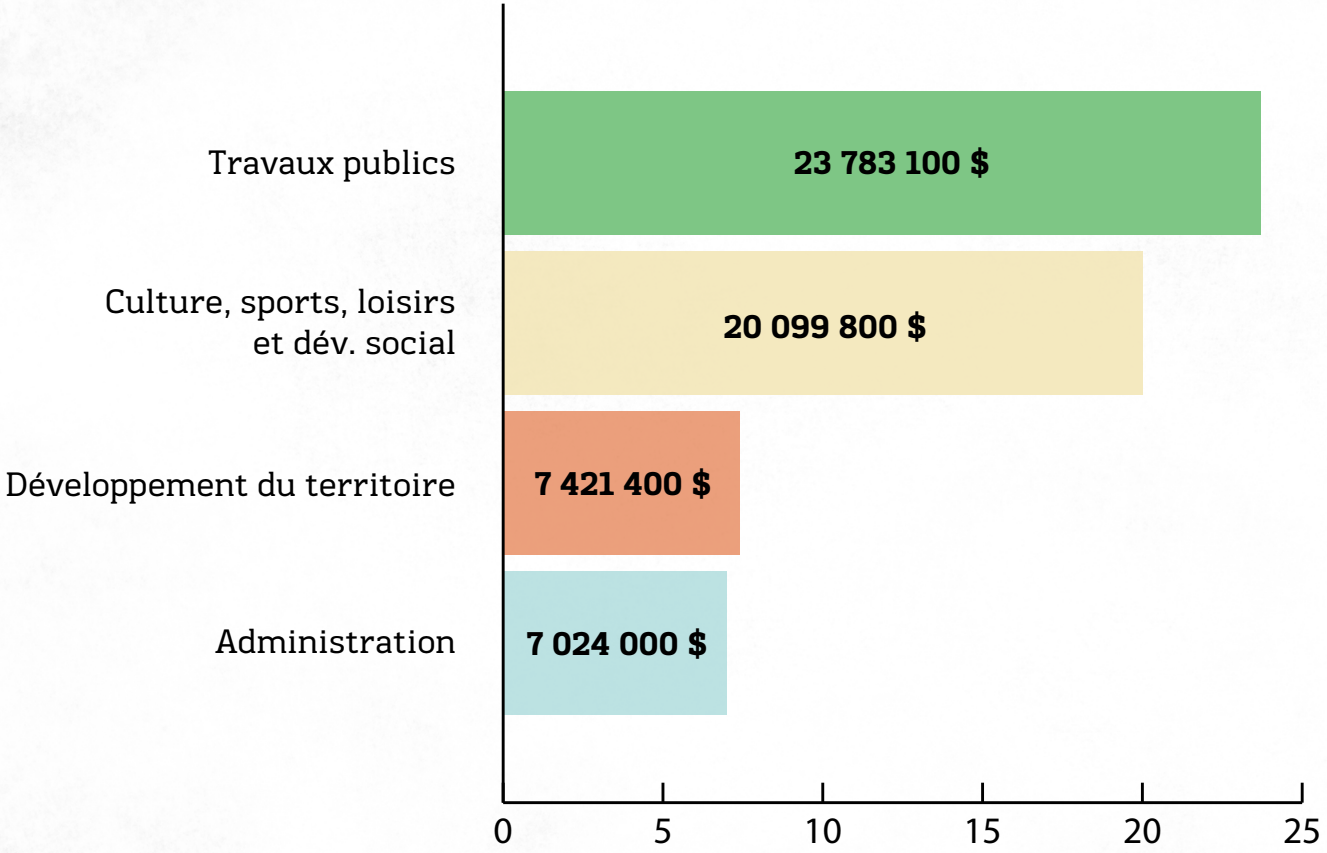

BUDGET DE DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

2019	2018
58 328 300 $	**57 908 700 $**
14 556 200 $ Sports, loisirs et développement social	**14 580 500 $**
5 543 600 $ Culture et bibliothèques	**5 430 500 $**
8 482 000 $ Voirie et éclairage de rue	**8 396 900 $**
5 370 700 $ Parcs	**5 343 500 $**
3 706 800 $ Réseau d'aqueduc et égouts	**3 665 600 $**
3 495 900 $ Neige	**3 507 200 $**
2 727 700 $ Déchets et matières recyclables	**2 965 000 $**
7 421 400 $ Aménagement, urbanisme et développement	**7 087 900 $**
7 024 000 $ Administration générale	**6 931 600 $**

RÉPARTITION DU BUDGET DE REVENUS

BUDGET DE REVENUS

58 328 300 $

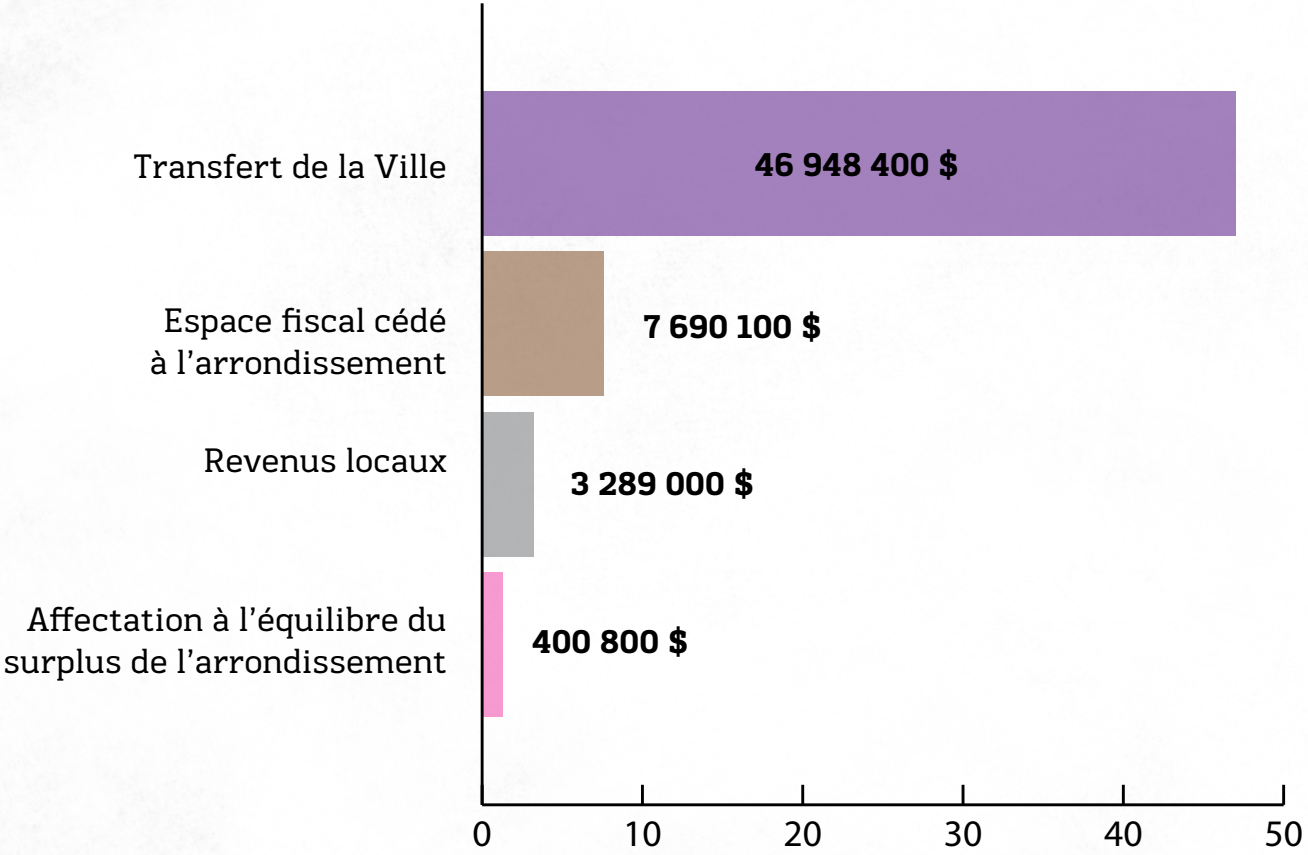

BUDGET DES REVENUS LOCAUX

BUDGET DES REVENUS LOCAUX

3 289 000 $

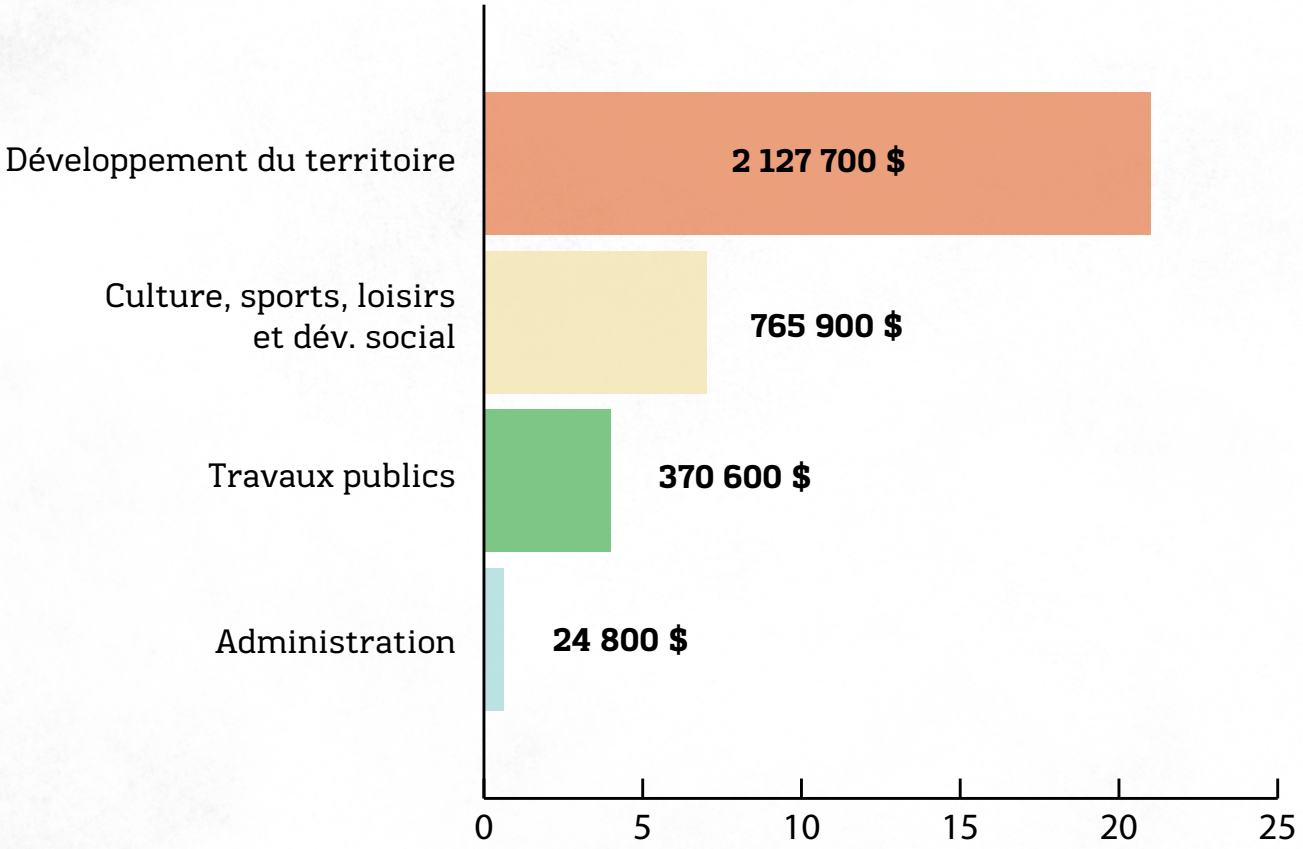

RÉPARTITION DES REVENUS LOCAUX

		2019	2018
CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉV. SOCIAL	Arénas et bibliothèques	**576 900 $**	**568 900 $**
	Inscriptions et revenus de location	**189 000 $**	**205 000 $**
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	Occupation du domaine public	**698 500 $**	**698 500 $**
	Amendes, frais d'inspection, excavation	**305 000 $**	**305 000 $**
	Stationnement sur rue	**300 000 $**	**287 000 $**
	Entrées charretières et réfection de coupe	**275 000 $**	**275 000 $**
	Panneaux publicitaires et frais d'évaluation	**271 600 $**	**252 000 $**
	Études de demandes d'autorisation	**250 000 $**	**201 000 $**
	Pose service d'eau, égout	**100 100 $**	**100 100 $**
	Permis d'enseignes et immatriculation d'animaux	**50 000 $**	**50 000 $**
	Cafés-terrasses et étalage	**42 400 $**	**51 000 $**
	Sécurité publique, fourrière, opérations cadastrales	**39 000$**	**39 000 $**
AUTRES	Revenus divers	**191 500 $**	**191 500 $**
	TOTAL DES REVENUS LOCAUX	**3 289 000 $**	**3 224 000 $**

MERCI
Document disponible sur notre site Web :
ville.montreal.qc.ca/vsp